

WEBINAR GOUVERNEMENT TOGO / MEDEF

Communiqué de presse

Le Ministère de la Promotion de l'Investissement, en collaboration avec le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale, a organisé, ce lundi 29 mars 2021, une session de webinar avec le MEDEF; Il s'est agi de présenter à un parterre d'une centaine de chefs d'entreprises français, les atouts et les opportunités d'affaires du Togo.

Cette rencontre virtuelle a été l'occasion pour la Ministre de la Promotion de l'investissement d'exposer, à son auditoire, le cadre macro-économique du Togo.

Il est ressorti que, malgré les conséquences de la crise sanitaire, le Togo a su faire preuve d'agilité pour contenir les effets de la pandémie sur son économie et ses populations. Ainsi, le pays au-delà de sa capacité de résilience, reste une destination d'investissement pour tout opérateur qui souhaite se développer à l'export au regard des multiples opportunités que recèlent la mise en œuvre du PND et la feuille de route gouvernementale.

Elle s'est ensuite appesantie sur les atouts significatifs de notre pays, notamment :

- **La sécurité et la stabilité politique,**
- **Le climat des affaires ;**
- **Le positionnement géographique ;**
- **La qualité et la disponibilité des infrastructures (routières, portuaires, aéroportuaires, énergie, télécom),**
- **La disponibilité et la qualité sans cesse croissante de la main d'œuvre ;**
- **Le potentiel agricole ;**
- **Le marché potentiel (CEDEAO, ZLECAF) ;**

Afin d'accélérer le processus de transformation structurelle de notre économie, en cette période post COVID, le Gouvernement, a adopté la Feuille de route 2020-2025, avec une stratégie de développement ambitieuse centrée autour de trois axes stratégiques. Quatre (4) grands projets de la Feuille de route ont été présentés aux chefs d'entreprises français, en lien avec l'expertise des entreprises françaises.

- Plateforme industrielle d'Adétikopé :** infrastructure de 400 ha visant à faciliter l'implantation d'activités industrielles (*agro-industrie, textile et vêtements, industries légères, ...*) au Togo ;
- Agropole Kara :** pôle d'infrastructures et de services visant à faciliter l'intégration des activités de production et de transformation agroalimentaires ;
- Construction de 20 000 logements sociaux :** répondre au déficit de logements décentes à coûts abordables à travers des contrats de partenariat public-privé ;
- Production d'eau potable** réponse aux besoins croissants des particuliers et industriels et à l'objectif d'accès universel à l'eau potable avec la participation du secteur privé.

Il s'en est suivi des échanges dont la qualité a confirmé l'intérêt des entreprises françaises pour le Togo.

Les intervenants du secteur privé dont notamment le Directeur général de MSC, le Directeur général de Jus délice, (une société née d'une joint-venture entre un opérateur économique français et une entreprise locale) et la Vice-Présidente Afrique et Moyen-Orient du groupe EDF ont tour à tour salué le pragmatisme de la vision du Gouvernement togolais qui permet aux entreprises de se projeter à long terme, mais également l'agilité et l'accessibilité du Gouvernement à l'écoute des investisseurs pour les accompagner dans leurs projets d'installation et d'expansion. L'innovation au cœur même du développement au Togo, tant dans le domaine technologique, de la télécommunication, des infrastructures que dans les projets développés est également un élément relevé par nos intervenants. La destination Togo a donc été présentée comme une destination d'investissement de choix, qui permet d'avoir accès au marché régional, notamment grâce à la connectivité du pays avec les marchés voisins.

Pour sa part, le Ministre Kodjo S.T. ADEDZE, du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale a, dans son mot de clôture, relevé avec satisfaction l'accompagnement et l'importance du secteur privé national qui, malgré la pandémie de la Covid 19, *« a su prouver à suffisance sa capacité de résilience et a permis au pays de ne pas connaître une décélération contrairement à la majorité des pays. C'est la preuve de l'illustration d'une économie agile, créative et pugnace dont le secteur privé est le moteur principal »*.

Face à cette résilience du secteur privé national, le développement de la chaîne de valeur locale a été présentée comme une réelle opportunité pour les entreprises du MEDEF qui souhaiteraient se développer à l'export au travers d'accords de partenariats gagnant-gagnant avec le secteur privé togolais. Ce qui constituerait, sans nul doute, une garantie de transfert de technologies, d'ouverture à de nouveaux marchés, d'optimisation des coûts de productions, d'augmentation des capacités de production pour répondre aux demandes de plus en plus croissantes des marchés de la CEDEAO et de la ZLECAf.

Dans sa conclusion, le Ministre en charge de l'industrie a, au nom du Président de la République, SE Faure Essozimna GNASSINGBE, invité les chefs d'entreprises du MEDEF à venir explorer les opportunités d'affaires au Togo, un pays innovant présentant une économie agile et une facilité d'écoute ; et participer ainsi à la grande transformation économique, sociale et culturelle de notre pays, une terre d'accueil, de prospérité et de sécurité pour tout investisseur. Un ministère spécialement dédié à la promotion des investissements et l'Agence de Promotion des Investissements et de la Zone Franche (l'API-ZF) est à leur disposition pour les accompagner dans toutes les étapes de développement de leurs projets d'investissements au Togo, a-t-il précisé pour finir.

Source : Ministère de la Promotion de l'Investissement, 29 mars 2021.